

*Copie authenticée en pour
le président*

32LAB

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

Au capital de 1.000 euros

Siège social : 26 rue George SAND – 75016 PARIS

912 457 9344 R.C.S. PARIS

PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU DU 11 AOUT 2025

L'an deux mil dix vingt-cinq
Et le lundi onze août,
A 10 heures 30.

L'Associé Unique de la Société 32LAB
Monsieur Dhani BESSO-PIANETTO

A pris les décisions suivantes :

- **Rapport de la présidence,**
- **Rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,**
- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

Le Président et Associé unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président et Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.129 Euros de la manière suivante :

- 10.129 Euros à l'apurement des pertes antérieures portant le solde du report à nouveau débiteur

Le Président et Associé unique prend acte de l'absence de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, Il est rappelé aux associés qu'au titre des trois derniers exercices, aucuns dividendes n'ont été versés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président et Associé unique approuve les conventions concernées et visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

Cette décision est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME DECISION – POUVOIR POUR FORMALITES

Le Président et Associé unique, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et Associé unique

Le Président et Associé unique

Monsieur Dhani BESSO-PIANETTO

BILAN SIMPLIFIÉ

2024
DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

①

Copie Certifiée Copie par le Président

Désignation de l'entreprise		32LAB			
Adresse de l'entreprise		26 RUE GEORGE SAND			
		75016	PARIS 16EME ARRONDISSEMENT		
SIRET		9 1 2 4 5 7 9 3 4 0 0 0 1 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		2 1			
		Durée de l'exercice précédent *			
		Exercice N clos le			
		3 1 1 2 1 0 2 3			
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions		
		1	2		
		Net			
		3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	3	
	{ Fonds commercial *				
	Autres *	014			
	Immobilisations corporelles *	028	1 476 016	172	
	Immobilisations financières * (1)	040	11 450 030	1 622	
Total I (5)		044	042	9 828	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	048	1 794
		Marchandises *	052	35 050 052	35 050
	Avances et acomptes versés sur commandes	060	062		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	064	066	
			068	62 022 070	62 022
	Autres * (3)	072	8 037 074	8 037	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	18 176 086	18 176	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	123 284 098	123 284	
Total général (I + II)		110	136 210 112	1 794 134 416	
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			1 000	
	Écarts de réévaluation	120			
	Réserve légale	124			
	Réserves réglementées *	126			
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	130	
	Report à nouveau	131	)	132	
	Résultat de l'exercice	134			
	Subventions d'investissement	136		2 027	
	Provisions réglementées	137			
		140			
Provisions pour risques et charges		Total I	142	3 027	
		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		89 640	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		40 115	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	)	172	
	Comptes courants d'associés	173		386	
	Autres dettes	175		1 248	
	Produits constatés d'avance	174			
		Total III	176	131 389	
Total général (I + II + III)		180		134 416	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD